

Solaire photovoltaïque : quelles réalités pour 2020 ?

Les Etats Généraux du Solaire Photovoltaïque

Conférence de presse

27 octobre 2011





Qui ?

- **AIPF** : Association des Industriels du Photovoltaïque Français
- **APESI** : Association des producteurs d'électricité solaire indépendants
- **CAPEB** : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
- **CLER** : Comité de Liaison Énergies Renouvelables
- **ENERPLAN** : Association Professionnelle de l'Énergie Solaire
- **EPIA** : European Photovoltaic Industry Association
- **FNCCR** : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies
- **Think-Tank FTS** : France Territoire Solaire
- **GIMELEC** : Groupement des industriels de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés
- **GMPV-FFB** : Groupement des Métiers du Photovoltaïque de la Fédération Française du Bâtiment
- **SERCE** : Syndicat des Entreprises de Génie Électrique et Climatique
- **SER-SOLER** : Groupement français des professionnels du solaire photovoltaïque, du Syndicat des Énergies renouvelables



Pourquoi ?

- **Sensibiliser** les pouvoirs publics et les citoyens français aux enjeux et opportunités liés au développement du secteur photovoltaïque en France
- **Proposer** une vision du solaire photovoltaïque en France d'ici à 2020, avec un diagnostic et des propositions partagées



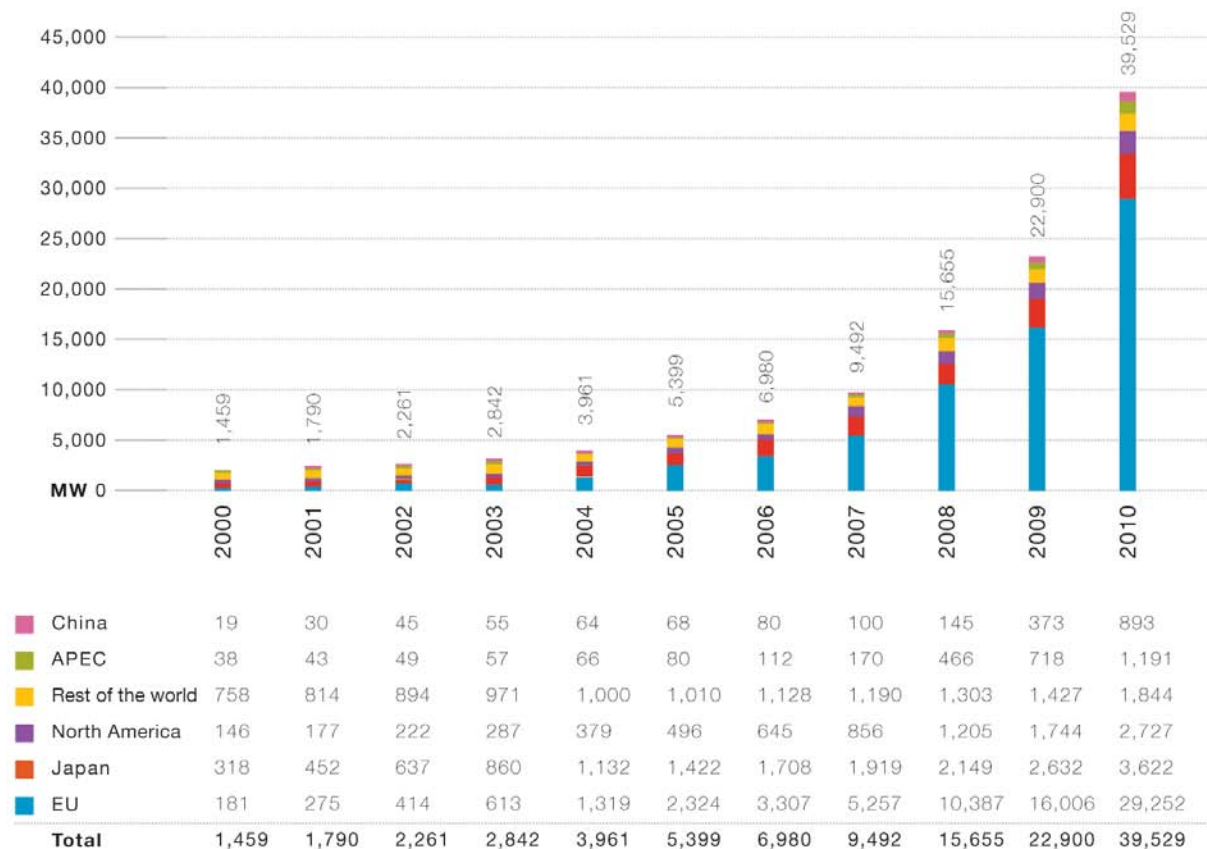
Une filière photovoltaïque à la croisée des chemins

Secteur mondial du photovoltaïque : une croissance jamais expérimentée auparavant et qui est appelée à se poursuivre





Un marché en forte croissance depuis 2000...



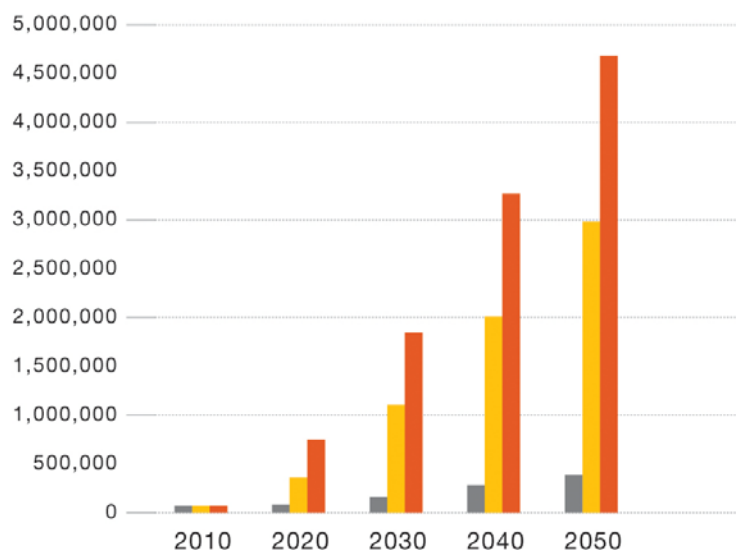
Evolution of global cumulative installed capacity - 2000-2010

source: EPIA



... et qui la poursuivra à l'horizon 2050

TOTAL OF WORLD CUMULATIVE
PV INSTALLED CAPACITY
UNDER THREE SCENARIOS
MW



■ REFERENCE SCENARIO
■ ACCELERATED SCENARIO
■ PARADIGM SHIFT SCENARIO

source: Greenpeace/EPIA Solar Generation VI, 2010.

**Capacité cumulée
dans le scénario
« Changement de
Paradigme »**

2010 - 40 GW
2011 - 62- 65 GW
2020 - 743 GW
2030 - 1.845 GW



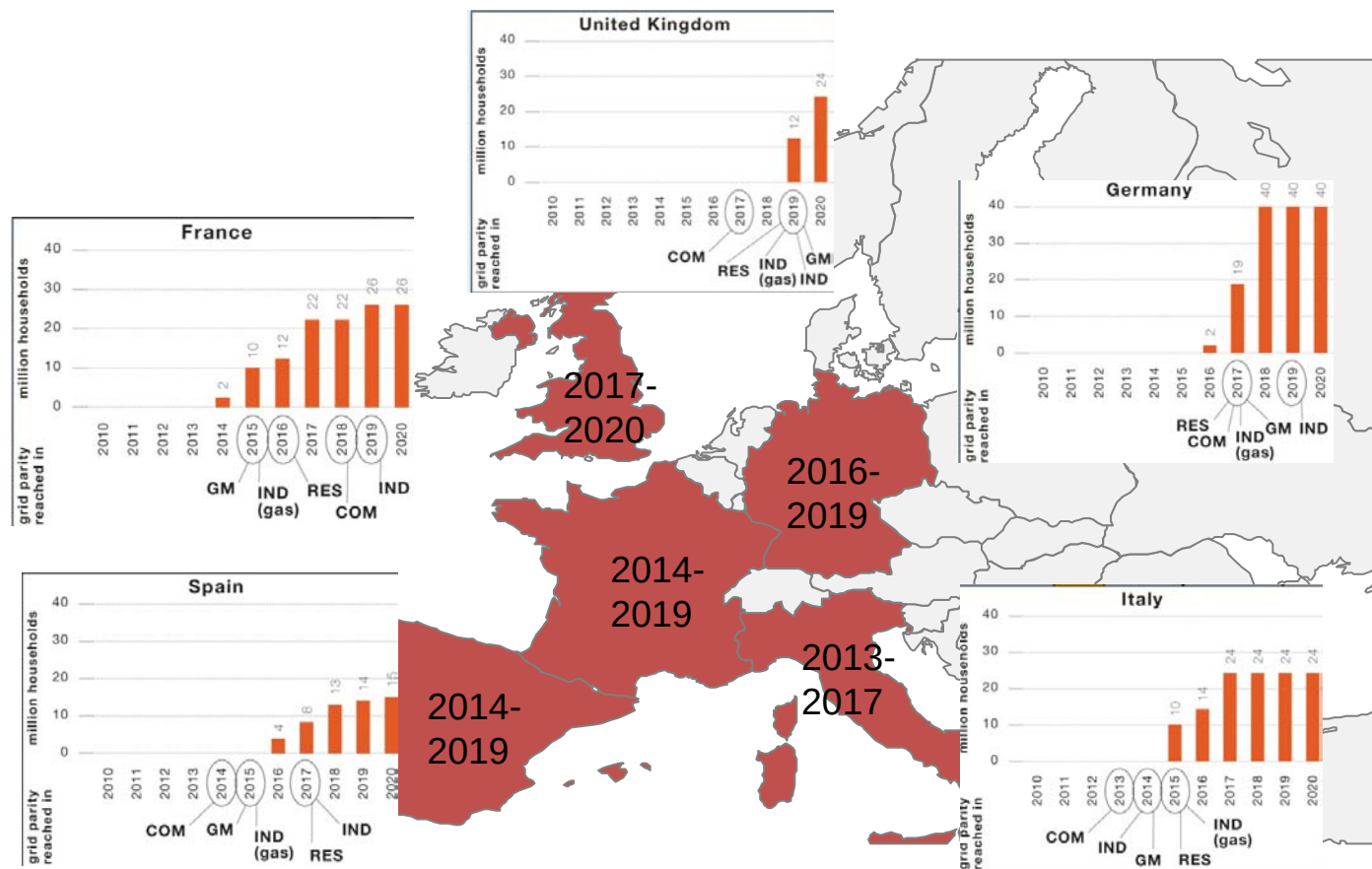
Le marché mondial 2015 - 2020

- 2015 : entre **24 et 44 GW**,
pour un CA industriel mondial
de 50 à 80 milliards d'€
- 2020 : entre **59 et 135 GW**,
pour CA industriel mondial
de 79 à 129 milliards d'€





L'électricité solaire devient compétitive



Source : EPIA



Pourquoi investir dans une politique solaire ambitieuse en France ?

- **Parité réseau en France** : à partir de **2016**, pour une compétitivité de l'électricité solaire sur tout le territoire d'ici **2020**
- **Généralisation** des bâtiments neufs à **énergie positive** de **2018 à 2020**

Compétitive, réglementaire et écologique, l'électricité photovoltaïque est incontournable !



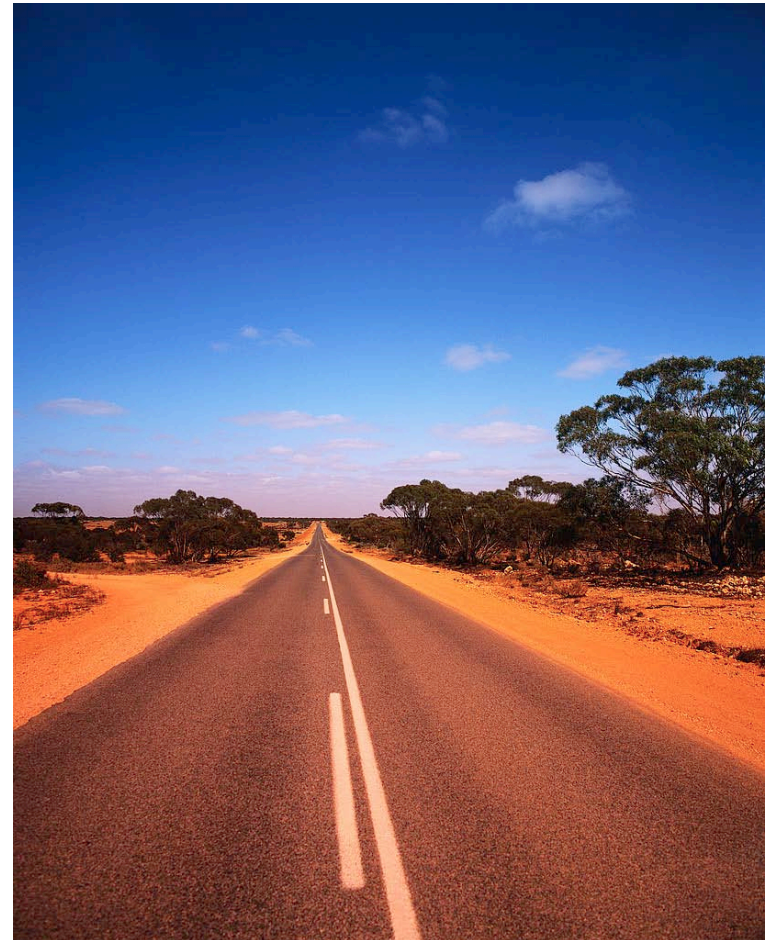
En route vers la parité réseau

Amélioration de la technologie
(innovations et R&D)

+

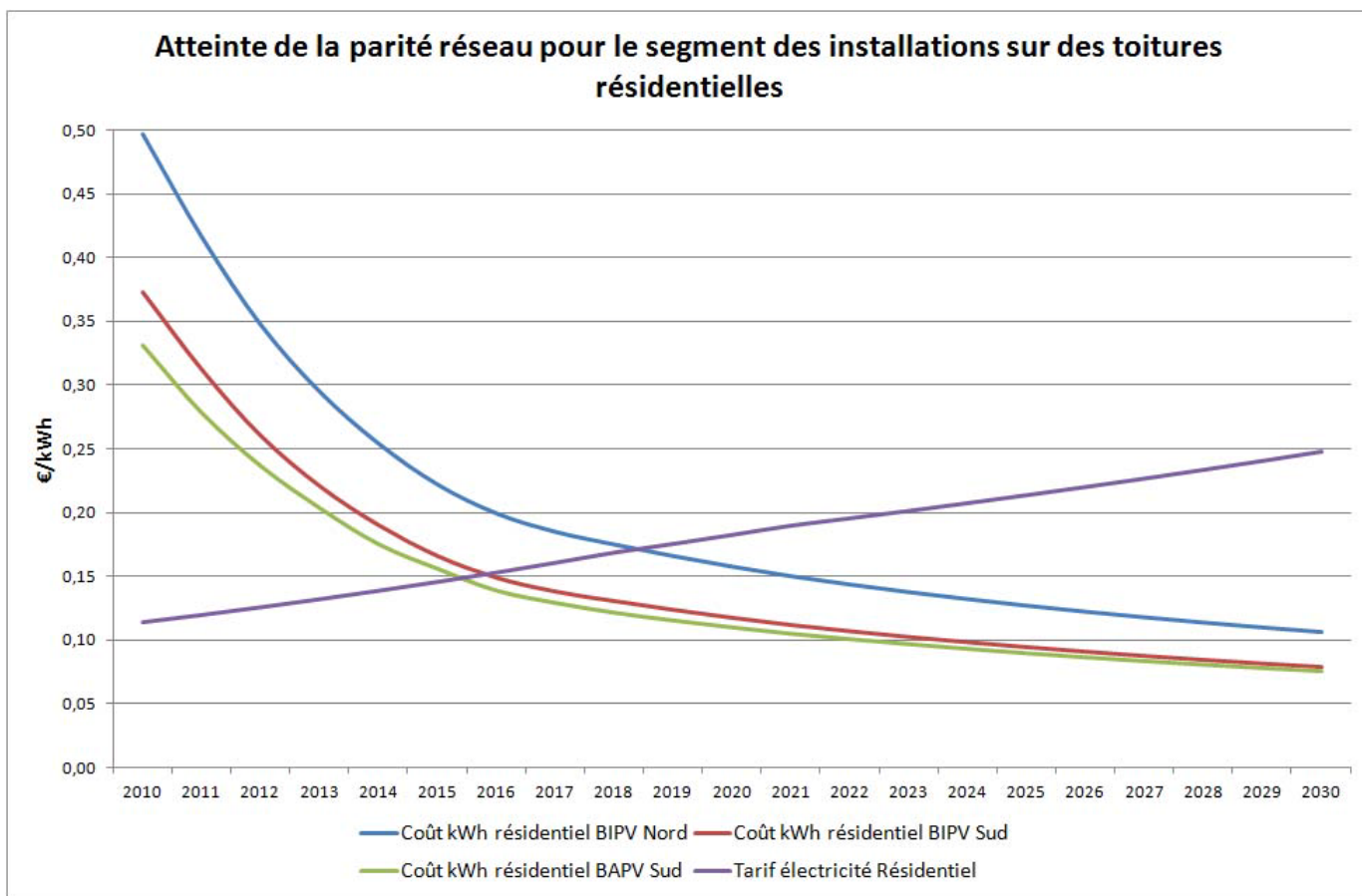
Augmentation du marché
mondial

= **Diminution du coût de
production grâce aux gains
d'échelle**



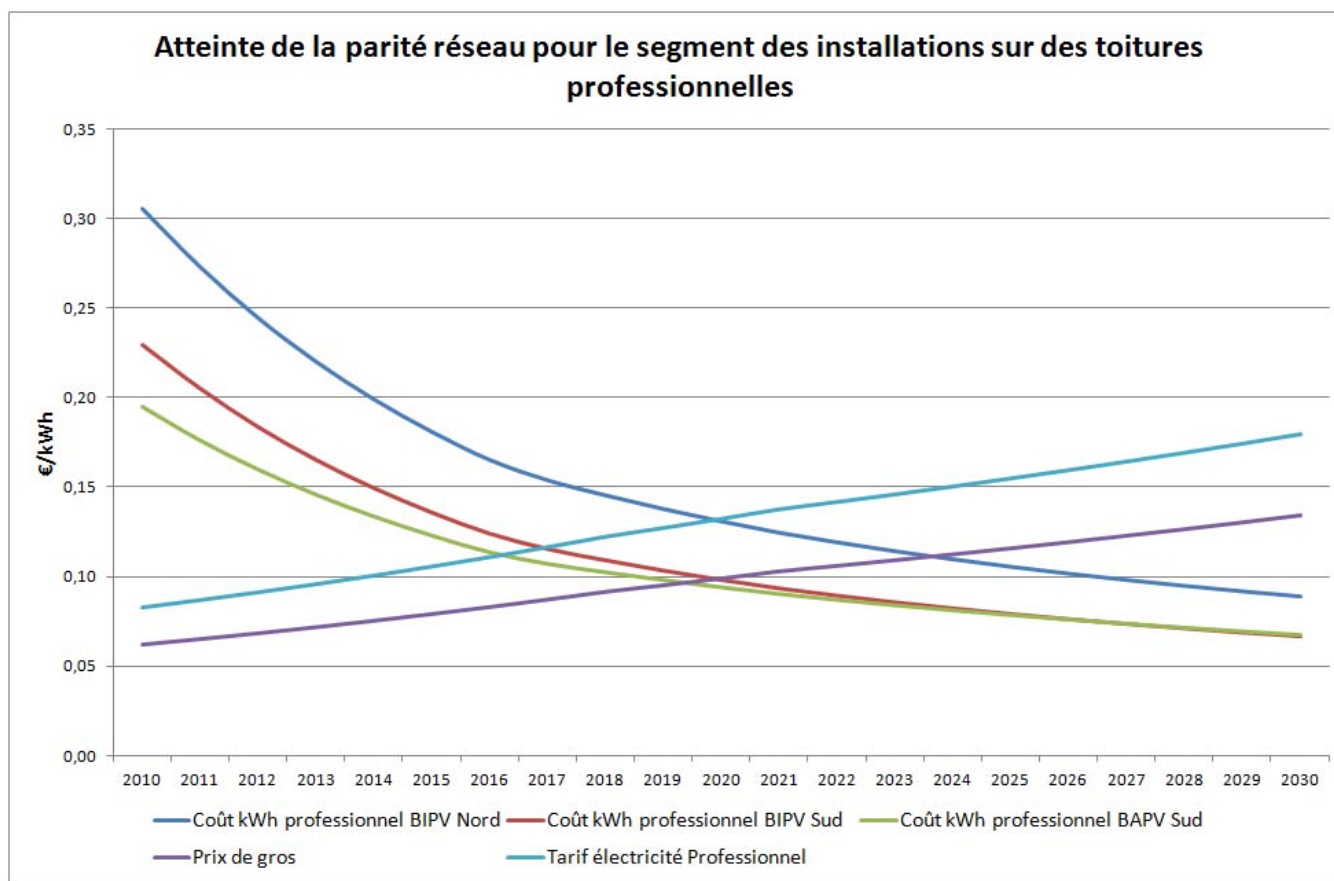


Dès 2016, l'électricité photovoltaïque sera compétitive vis-à-vis de l'électricité fournie par le réseau



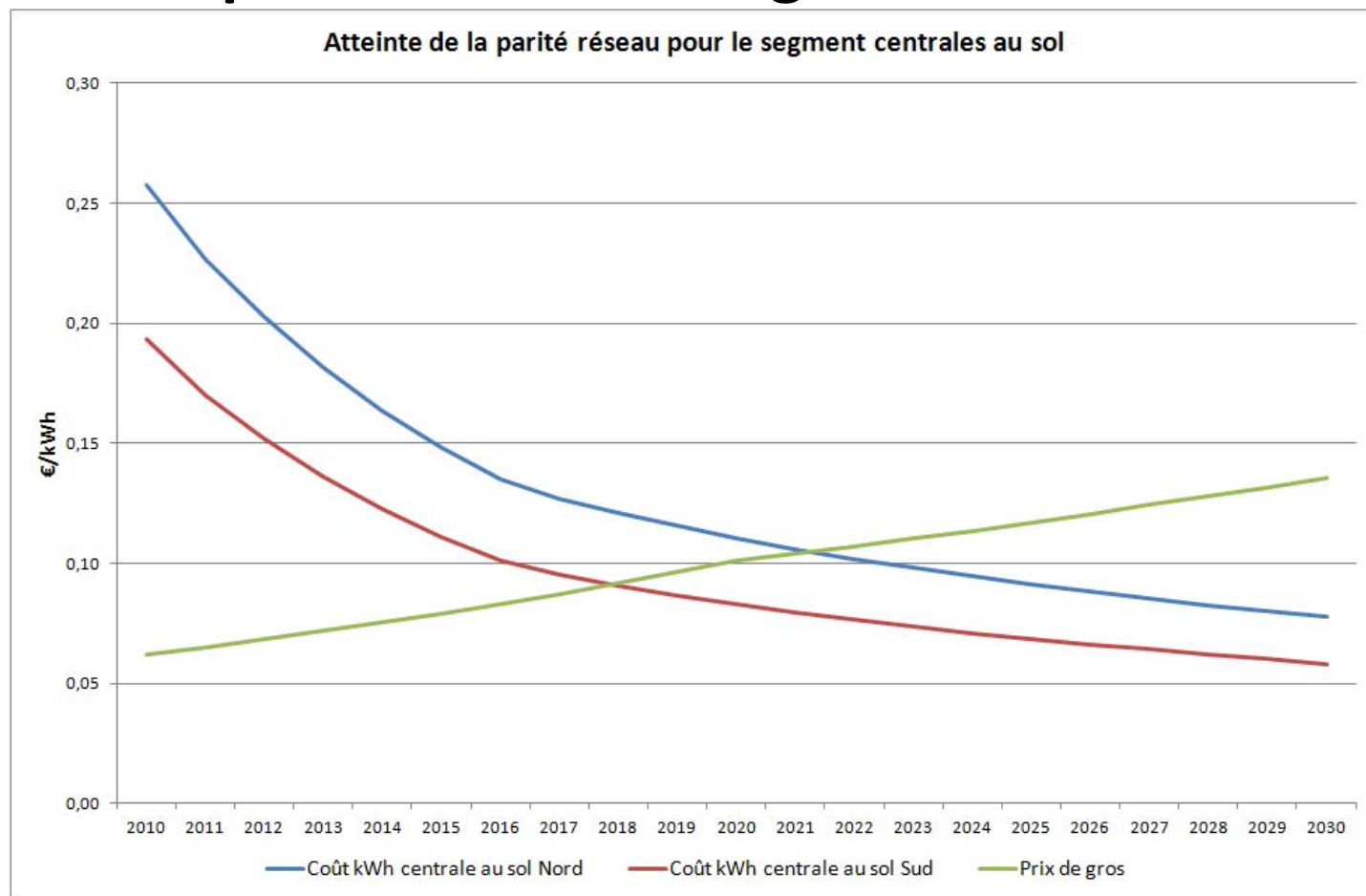


Dès 2016, l'électricité photovoltaïque sera compétitive vis-à-vis de l'électricité fournie par le réseau





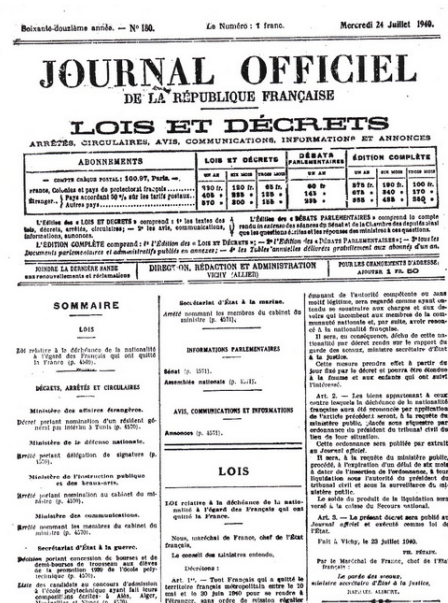
Dès 2018, l'électricité photovoltaïque sera compétitive vis-à-vis du prix de marché de gros de l'électricité





L'énergie photovoltaïque devient réglementaire

- Directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments = **Grenelle de l'environnement**
- BEPOS : tous les bâtiments neufs seront à **énergie zéro** (autonomes en énergie sur une année) – ou à **énergie positive** (produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment)
- Après 2020 (2018 pour les bâtiments publics)





L'énergie photovoltaïque devient réglementaire

- Niveau « BEPOS » = production d'énergie renouvelable (chaleur et électricité) à l'échelle du bâtiment pour compenser les besoins
- Pour l'électricité, la solution la plus accessible semble être le **photovoltaïque** qui s'intègre dans l'enveloppe du bâtiment
- Le photovoltaïque va ainsi devenir **un élément traditionnel** dans **l'acte de construire**.

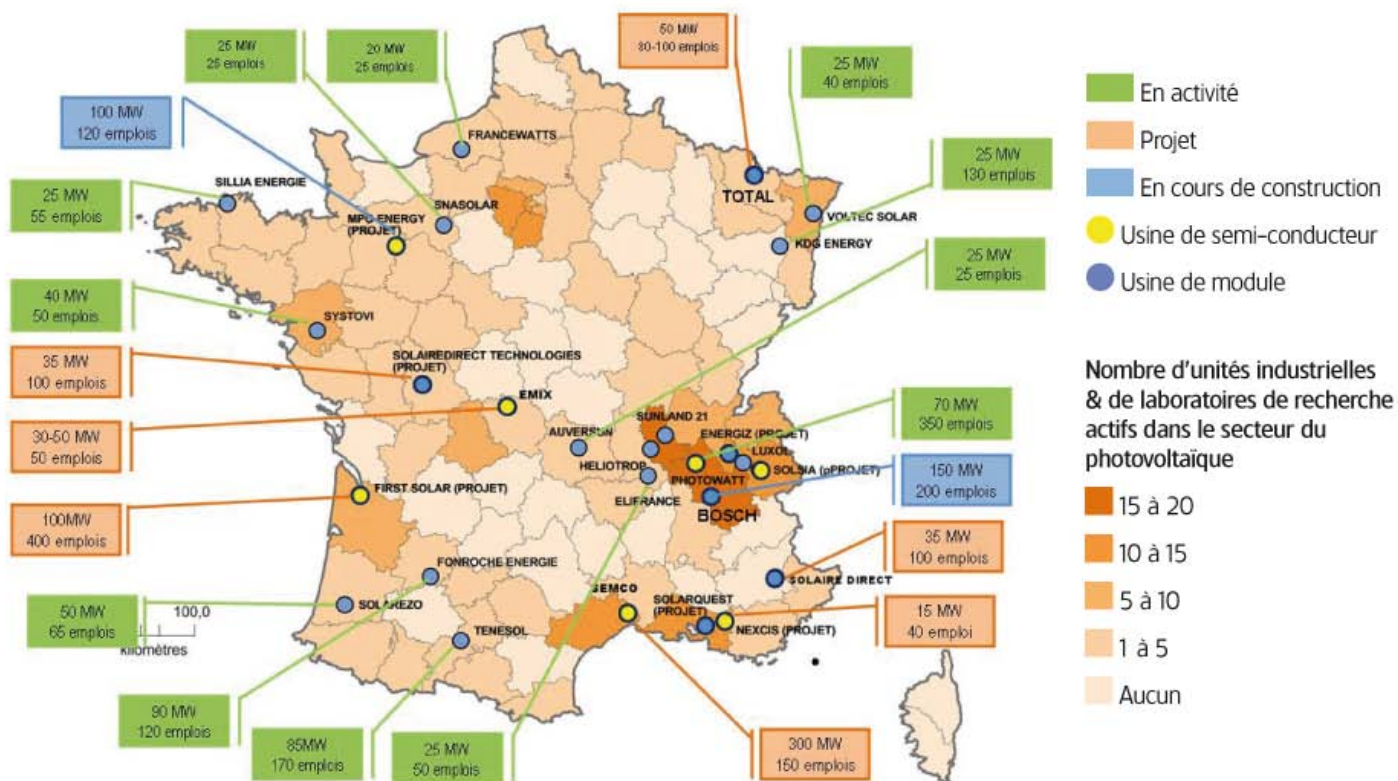




La situation française

De nombreux atouts...

Industrie du photovoltaïque en France en 2012





La situation française

- Instabilité du cadre réglementaire (4 arrêtés tarifaires en 5 ans)
- **La réglementation d'amorçage n'est plus adaptée**
 - Limitation des volumes, fixation des tarifs, limitation du droit d'accès aux tarifs jusqu'à 100 kW et des appels d'offres au-delà...
 - Des barrières et contraintes administratives pèsent sur le développement des projets solaires et grèvent les coûts



Le secteur photovoltaïque dans son ensemble va perdre entre 2011 et 2012 plusieurs milliers d'emplois



La situation française

- *De nombreux atouts et des obstacles à dépasser*
- *Besoin d'un **pacte de confiance** alliant **ambition, visibilité et stabilité**, pour encourager les investissements industriels et structurer une filière créatrice d'emplois*
- *Opportunité stratégique d'un **double bénéfice économique et social** pour le pays : plus de **100 000 emplois créés***



La situation française

Programmation Pluriannuelle des Investissements - Objectif national photovoltaïque pour 2020 :

=> Parc de 5,4 GW, pour 200 GW en Europe

EGS-PV :
Objectif 20 GW





La situation française

Double bénéfice économique et social pour un investissement d'avenir

- Avec un objectif de 20 GW à l'horizon 2020, pour un marché annuel de 2,5 GW : **création de plus de 100 000 emplois en France**, dont près de 12 000 emplois industriels :
 - Amont : équipementiers, silicium, cellules, modules, BOS, systèmes d'intégration, couches minces, *smart grid*, recyclage, ...
 - Aval : conception, installation, exploitation et maintenance, financement, assurance, etc.



Une vision industrielle

Afin de permettre de concrétiser une **vision industrielle** du secteur photovoltaïque en France, il semble primordial aux acteurs des EGS PV de mettre en place un **mécanisme de soutien stable et pérenne**, qui permettrait à la fois de créer un **marché intérieur** suffisant et une **industrie** capable de rivaliser à l'international.



Une vision industrielle

Au-delà de l'industrie photovoltaïque, la vision industrielle des EGS-PV porte sur les produits, équipements, systèmes et services assurent des fonctions essentielles dans :

- La sécurité et l'intelligence des réseaux électriques,
- La gestion active des bâtiments,
- La productivité et la sécurité des procédés,
- La continuité et la qualité de l'alimentation électrique.



Une vision de filière

- **L'aval de la filière = plus de 50% de la création de valeur du marché PV**
- **L'aval = des emplois qualifiés et non délocalisables**
- **L'engagement de compétitivité** pour atteindre parité réseau concerne **amont & aval**
- **Responsabilité partagée** entre amont & aval (productivité, durabilité, ...)
- **Encourager le « made in France »** passe par la **mobilisation de l'aval**



Investir pour concrétiser la vision industrielle

Phase d'amorçage de la politique de soutien au photovoltaïque (2007-2012) = charge annuelle d'environ **1,2 milliard d'euros** pendant **20 ans**, pour une puissance installée d'environ 2,5 GW

Les EGS-PV ont chiffré **un plan de déploiement** pour installer **18 GW d'ici à 2020** et développer l'industrie française = **800 millions d'euros** maximum par an (bonification de tarif d'achat)





Une vision stratégique de la balance commerciale française

Encourager les investissements industriels et **structurer** une filière créatrice d'emplois dès 2012,

sinon :

risque d'un **déficit structurel**
de la balance commerciale
française d'environ 1,5 milliards
d'euros / an, à l'heure de la
parité et du BEPOS





Les propositions des EGS-PV

1. Politique générale pour la réglementation du photovoltaïque
2. Mise en place d'une véritable politique de soutien économique de la filière
3. Propositions spécifiques au réseau électrique
4. Simplifications et clarifications réglementaires





Les propositions des EGS-PV

1. Propositions de politique générale pour la réglementation du photovoltaïque

- Définir un **cadre réglementaire stable** qui intègre à la fois des mesures de **soutien à la demande** mais aussi à **l'offre**
- Relever à **20 GW** l'objectif photovoltaïque 2020 inscrit dans la Programmation Pluriannuelle des Investissements (contre 5,4 actuellement)
- Instaurer un mécanisme unique de soutien au marché : **les tarifs d'achat.**



Les propositions des EGS-PV

1. Propositions de politique générale pour la réglementation du photovoltaïque (suite)

- **Adapter** les tarifs d'achat de façon **dynamique** pour assurer une **rentabilité** correcte et non excessive des projets, tout en donnant de la visibilité à la filière
- **Régionaliser les tarifs d'achat** pour piloter finement la rentabilité des projets du Nord au Sud de la France
- Intégrer un mécanisme de **bonification** de **l'autoconsommation** au niveau des tarifs d'achat, pour préparer l'avènement de la parité réseau et alléger la charge de CSPE.



Les propositions des EGS-PV

2. Propositions pour le développement de l'industrie photovoltaïque en France

- Encourager l'offre **européenne** et **française**
- Mettre en œuvre un dispositif de **déclaration d'origine** pour la **traçabilité** des composants et équipements
- Mettre en place une **garantie de financement OSEO** pour les projets retenant des panneaux fabriqués en France
- Mettre en place une **stratégie collective à l'export**
- Promouvoir le **label de qualité AQPV**
- Favoriser l'**innovation**
- ...



Les propositions des EGS-PV

3. Propositions spécifiques au réseau électrique

- **Raccordement** du photovoltaïque aux réseaux de distribution (modalités, coûts et délais)
- Réduire l'impact sur le réseau de **l'injection** de l'énergie produite et valoriser ses effets bénéfiques
- Évaluer l'impact de la **suppression** de la **réfaction** pour les producteurs
- Réseau électrique **intelligent** (smart grid)
- ...



Les propositions des EGS-PV

4. Propositions réglementaires et administratives : Simplifications et clarifications

- **Limite de distance** entre deux installations d'un même propriétaire
- Révision des modalités actuelles **d'évaluation technique des procédés** photovoltaïques intégrés aux bâtiments
- **Les critères d'intégration au bâti** doivent évoluer en concertation avec tous les acteurs de l'acte de construire
- ...



Merci de votre attention.

Avez-vous des questions ?

